






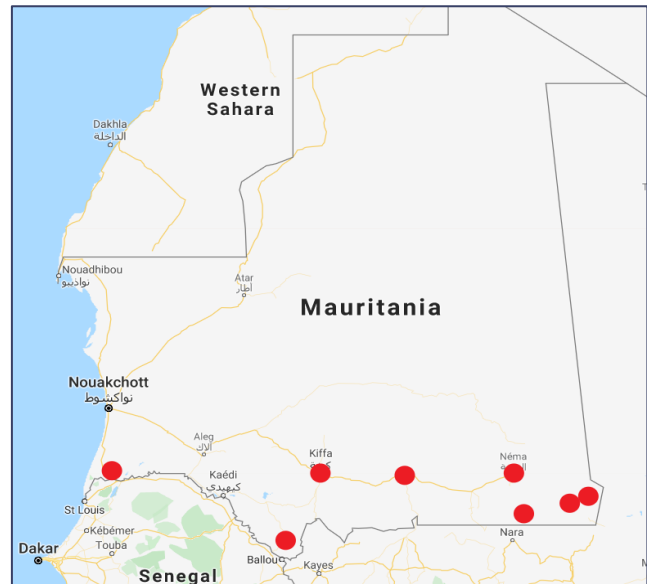


PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT D'URGENCE (PDU)

Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives

	BAILLEUR(S) La Banque Mondiale
	PAYS PARTENAIRE(S) Mauritanie
	CODE P169332
	MONTANT GLOBAL 71 millions d'USD
	DUREE ESTIMEE Mars 2020 – Mai 2025
	ETAPES Phase de Démarrage
	AGENCE DE MISE EN ŒUVRE Ministère de l'Économie et de l'Industrie



DESCRIPTION

Le Projet d'Appui à la Décentralisation et au Développement des Villes Intermédiaires Productives est financé par la Banque Mondiale à hauteur de 66 millions de dollars et une contribution propre de 5 millions de dollars de l'état mauritanien. Les objectifs de développement de cette opération sont (i) d'améliorer l'accès aux services locaux dans des localités sélectionnées ; et (ii) de renforcer les capacités des gouvernements locaux à planifier et à gérer les services publics locaux.

Le projet participe au **Programme de Développement d'Urgence (PDU)** du G5 Sahel qui est financé par les membres de l'Alliance Sahel et s'inscrit dans les priorités de l'Alliance Sahel conjointement élaborées avec les états du G5. Cet effort conjoint vise à doubler l'accès à l'électricité dans les pays du G5 d'ici 2023, de fournir des infrastructures et des services multisectoriels et de renforcer la décentralisation et gouvernance locale afin de consolider la stabilité dans la région du Sahel.

Secteur Alliance Sahel



Décentralisation et services de base

La composante « Electrification urbaine et rurale » (sous-composante 1.2) complétera les efforts des autres membres de l'Alliance du Sahel (AFD et UE) pour promouvoir un mini-réseau d'électrification rurale dirigé par le secteur privé et garantissant aux communautés bénéficiaires l'accès à une électricité abordable, fiable et durable.

Le projet se focalise sur le sud et l'est de la Mauritanie, notamment dans la région des Hodhs où intervient d'autres membres de l'Alliance Sahel et où le taux de pauvreté et le niveau de vulnérabilité sont les plus élevés.

Le projet est structuré autour de 4 composantes :

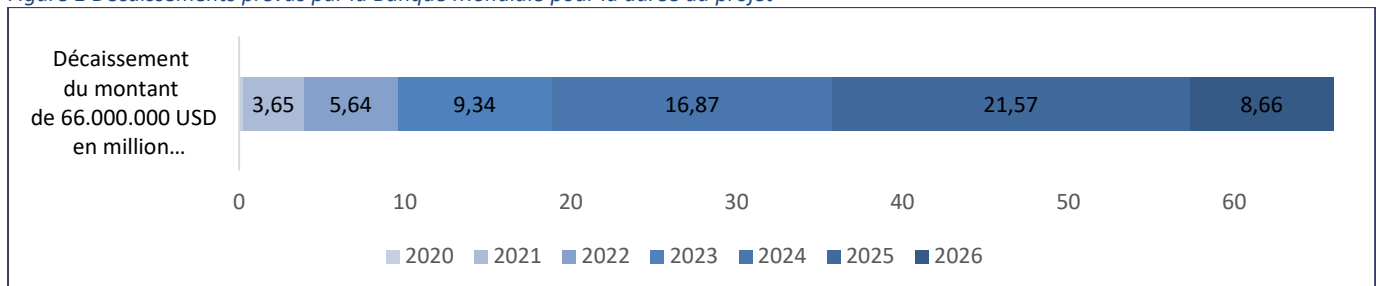
- **Composante 1** : Amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services pour le développement économique (55 millions de dollars)
 - Sous-composante 1.1 : Infrastructures et services urbains résilients soutenant le développement économique dans certaines villes intermédiaires du Sud (36 millions de dollars)
 - Sous-composante 1.2 : Électrification urbaine et rurale (19 millions de dollars)

- **Composante 2.** Renforcement de la décentralisation et des capacités des gouvernements locaux (8 millions de dollars)
 - Sous-composante 2.1 : Renforcement des systèmes de décentralisation (2,0 millions de dollars)
 - Sous-composante 2.2 : Renforcement des capacités des gouvernements locaux (6,0 millions de dollars)
- **Composante 3 :** Gestion du projet (8 millions de dollars)
- **Composante 4 :** Composante d'intervention d'urgence (0,0 million de dollars) : *Si un événement naturel précipite une catastrophe majeure affectant les moyens de subsistance des personnes vivant dans la zone du projet, le gouvernement peut demander à la Banque Mondiale de réaffecter les fonds du projet pour couvrir certains coûts de l'intervention d'urgence et du rétablissement.*

AVANCEMENT DU PROJET

Le projet vient de démarrer. Jusqu'à présent, il n'y a pas de réalisation à noter.

Figure 1 Décaissements prévus par la Banque Mondiale pour la durée du projet



Qu'est-ce que le Programme de Développement d'Urgence ?

En 2018, les chefs d'Etat du G5 Sahel ont sollicité le Secrétariat Permanent du G5 Sahel (SPG5 Sahel) pour lancer, en urgence, des projets à impact rapide. Ainsi, ont-ils lancé le Programme de Développement d'Urgence (PDU) dans des zones fragiles frontalières identifiées par le G5.

Pour donner suite à la demande de financement du PDU des états du G5 Sahel, les membres de l'Alliance Sahel ont mobilisé une réponse d'environ 226 millions d'euro dédiés à 21 projets et programme en totale.

Ces actions répondent aux 3 critères suivants :

- I. Localisation dans les zones sensibles transfrontalières identifiées par le G5
- II. Répondre à des thématiques sectorielles précises
- III. Réalisations effectives dès la fin de l'année 2018/ début de l'année 2019